

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi



CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.

Hors du DÉP. : — 6 » 11 » 20 »
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Layton.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été					
				Arrivées à					
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	BORDEAUX	PARIS		
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.		
9 » 41 » »	5 » 50 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	10 h. 19 ^m — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »		
				AGEN		PÉRIGUEUX			
				Départ de Cahors — 5 h. 20 ^m matin.		Arrivée à Cahors. — 9 h. 25 ^m matin.			
				Arrivée à Cahors — 7 h. 55 ^m soir.					

REVUE RÉTROSPECTIVE

FRANCE ÉLECTORALE AU 20 FÉVRIER 1876.

Électeurs inscrits 9,472,613.
Votants 7,300,426.

Républicains 4,316,127.
Royautes 1,507,824.
Bonapartistes 1,376,715.

Majorité républicaine 1,431,588.

Majorité sur les royalistes 2,808,303.
républicaine sur les bonapartistes 2,939,412.

Proportion des suffrages exprimés :

Pour la République 58 sur 100.
Pour la Royauté 20 sur 100.
Pour l'Empire 18 sur 100.

Promesse de l'Empereur à Bordeaux :
« L'Empire, c'est la paix »

Guerres { Crimée — Italie — Cochinchine
de l'Empire { — Mexique — Guerre de 1870.

Résultats { 4 départements perdus,
pour la France { 200,000 hommes tués,
17 milliards dépensés.

Cahors, 2 Octobre.

ÉLECTIONS DU 14 OCTOBRE 1877

CANDIDATS DANS LE LOT

1^{re} circonscription de l'arrondissement de Cahors.

M. le comte Murat. (A voté l'abolition des lois protectrices des souverains étrangers et la publicité des séances des conseils municipaux, mesures qui ont décidé le maréchal de Mac-Mahon à changer son ministère et à dissoudre la Chambre des députés.)

2^e Circonscription.

M. A. Pagès Dupont, ancien député, candidat constitutionnel.

M. Éloi Béral, ingénieur des mines, ancien préfet du Lot, ayant toujours professé les idées républicaines.

M. de Valon, ancien député. (A voté l'abolition des lois protectrices des souverains étrangers et la publicité des séances des conseils municipaux, mesures contre lesquelles le maréchal de Mac-Mahon a protesté le 16 mai, en changeant ses ministres et en provoquant de nouvelles élections. — Antérieurement, il avait refusé de confier le pouvoir, pour sept ans au maréchal de Mac-Mahon. — Lors du vote de la Constitution qui a donné un gouvernement à la France, il a repoussé tous les articles en compagnie des trente adhérents que le parti bonapartiste comptait sur 730 députés.)

Arrondissement de Gourdon.

M. de Gozon, membre du conseil général.
M. de Verninac, candidat républicain.
M. le baron Dufour, ancien député. (A voté, comme MM. le comte Murat et de Valon, les deux mesures qui ont amené l'intervention du Maréchal.)

Arrondissement de Figeac.

M. Teilhard, ancien député, candidat républicain. (Votait à la Chambre avec la gauche modérée).
M. le vicomte de Turenne d'Aynac, candidat sans titres politiques, se présentant comme bonapartiste.

Appel au bon sens.

Une minorité imperceptible parle de revenir à l'Empire. Elle se sert de l'expérience, à quoi sert donc le bon sens ?

Est-ce que le vigneron de Grézels ou de Parnac auquel on a enseigné une nouvelle manière de tailler la vigne, la taillera une troisième fois de la même façon si la première fois sa récolte a diminué, et si la seconde fois sa vigne est en train de mourir ?

Est-ce que le laboureur de Castelnau voudra reconduire aux champs une charrue qui, la première année, ouvrait mal le sol, et qui la seconde année se brisait au moindre choc, sans avoir fait un suffisant travail ?

Est-ce que l'épicier, le quincaillier et le drapier de Puy-l'Évêque, le marchand de bœufs de Montcoq, le fabricant de cerceaux de Cazals, le négociant en vins de Castelranc ou d'Albas, le menuisier de Lozech ou de Touzac, le distillateur de Labastide-du-Vert, l'expéditeur de noix de Catus ou de Maxou continueront leurs relations et expédieront des marchandises à une maison de commerce qui, la première fois, aura mal payé et qui n'aura rien payé la seconde fois ?

Quant on propose de revenir à l'empire, est-il pour les électeurs du Lot, une autre réponse à faire ? Est-il une autre conduite à tenir que celle des viticulteurs, des commerçants et des laboureurs dont nous venons de parler ?

En effet, que doit la France à l'Empire ?

Oui ou non, le premier empire ne l'a-t-il pas laissée moins grande qu'à l'époque où il l'a enlevée aux mains de la République ?

Oui ou non, le second empire ne l'a-t-il pas laissée moins grande qu'à l'époque où il a chassé la République qui l'avait rappelé de l'exil ?

Lui doit-elle son unité géographique ?

Non, puisque c'est par lui qu'elle l'a perdue.

Lui doit-elle la stabilité ?

Non, puisqu'à trois reprises : en 1814, en 1815 et en 1870, il est tombé, ne laissant après sa chute que l'instabilité et l'invasion.

Lui doit-elle la prospérité ?

Non, puisque les impôts ont été augmentés d'un milliard depuis 1852, et qu'il a doublé la dette française par les procédés suivants :

1^o Emprunt de 1 milliard et demi pour la guerre de Crimée ;
2^o Emprunt de 500 millions pour la guerre

d'Italie ;

3^o Emprunt de 400 et de 300 millions pour la guerre du Mexique et ses conséquences ;
4^o Emprunt de 1 milliard, indemnité de cinq milliards, autres dépenses de trois milliards environ pour la guerre de Prusse.

Lui doit-elle de nombreux chemins ? Non, car nous sommes sous ce rapport en grande infériorité sur l'Angleterre, la Hollande, la Belgique, l'Allemagne, etc.

Et tandis que la fortune de la France était gaspillée, que voyait-on à l'intérieur ? Le triomphe du parjure ; l'exil ou l'internement des défenseurs de la justice et du droit ; la loi de sûreté générale ; la confiscation des biens de la famille d'Orléans qui, deux fois, avait fait grâce de la vie à Napoléon III ; la persécution des sociétés de bienfaisance ; la fondation de l'*Internationale* à laquelle on ne demandait, pour être reconnue légalement, que de glorifier l'empereur dans son programme.

Ce régime qui troublait tout, la paix comme l'Église, la liberté comme les affaires, est tombé soudainement sans que personne en Europe lui ait accordé une parole de pitié. Il avait fait l'Italie et l'Allemagne en défaisant la France ; et l'Italie et l'Allemagne ont détourné la tête.

Électeurs du Lot, nous faisons appel à votre bon sens. Le bonapartisme est une imperceptible minorité en France. Rejetez loin de vous la triste renommée d'être ses derniers partisans. Non-seulement vous n'avez rien à gagner, mais vous avez tout à perdre en écoutant les agents bonapartistes.

Avis aux Electeurs.

On lit dans le *Journal des Débats* :

Les électeurs se tromperaient de la manière la plus grave s'ils croyaient inaugurer une période de calme et d'harmonie entre les grands corps de l'Etat en votant pour les candidats officiels. La première condition pour que ce calme et cette harmonie existent, c'est que la Chambre des députés ait une majorité homogène, capable de s'entendre sur un programme politique et d'imposer ce programme au pouvoir exécutif. Nous ne parlons pas du Sénat. On répète tous les jours que la Chambre dissoute était en désaccord perpétuel avec le Sénat. Le fait est matériellement inexact ; mais peu importe.

C'est une erreur, une erreur coupable et dangereuse, de croire au rétablissement de l'accord entre les pouvoirs publics par le succès des candidatures officielles. Nous l'avons déclaré cent fois, et nous ne pouvons que le déclarer de nouveau à la veille des élections : le triomphe des candidats officiels serait le signal de la guerre civile ! Le jour où la coalition du 16 mai serait maîtresse du pouvoir, elle se dissoudrait. Le parti des bonapartistes, essaierait en vain de former une majorité. Il serait mis immédiatement en minorité par les monarchistes et les républicains réunis. La Chambre nouvelle serait incapable de gouverner, incapable de s'entendre avec le Sénat qui veut bien s'opposer à l'affermissement de la République, mais qui ne consentira jamais à travailler sciemment au retour de l'Empire. Que ferait-elle donc ? Que ferait surtout le président de la République ? Que ferait le pays, victime d'une politique à laquelle il aurait cru devoir se soumettre par amour de la paix, et qui le conduirait, de crises en crises, à une catastrophe ? Il est indispensable que les électeurs se posent ces questions aujourd'hui ; le lendemain des élections, il serait trop tard.

On lit dans le *Temps*.

Le bruit a couru que le gouvernement avait l'intention de publier, vers la fin de la période électorale, un nouveau manifeste du maréchal de Mac-Mahon. L'agence Havas a démenti ce bruit, bien que faiblement. Nous n'avons naturellement pas la prétention de savoir ce qu'il en est, mais le projet qu'on prête au cabinet ne manque pas de quelque vraisemblance. On doit commencer en effet à reconnaître en haut lieu que le manifeste du 19 septembre a été une erreur. C'était un acte immo-déré, couronnant une politique à outrance, qui a fini par alarmer l'opinion. La conclusion surtout a paru exorbitante. On n'avait jamais vu jusqu'ici un gouvernement menacer un pays de le tenir en état de crise jusqu'à ce qu'il se soumit aux volontés du pouvoir. On s'est demandé, d'ailleurs, jusqu'à quel point MM. de Broglie et de Fourtou avaient le droit de compter sur le concours du Sénat dans leur marche erratique. Le bon sens des conservateurs eux-mêmes, nous voulons dire de ceux qui dans le parti présidentiel méritent véritablement ce nom, s'est révolté, et il s'est inopinément produit, parmi les partisans du gouvernement, une sorte de réaction contre des violences au bout desquelles on ne voyait que la politique de combat, la prétention de faire des élections une croisade des bons contre les méchants, l'effort pour soulever une moitié du pays contre l'autre, l'abus du nom du président de la République entraîné contre toute convenance dans des luttes de parti, tout cela peut faire l'affaire d'une poignée de politiciens qui jouent le tout pour le tout ; mais tous cela répugne au véritable tempérament de la France. Nous sommes assurés de n'être contredits par aucun homme bien informé lorsque nous affirmons que le manifeste présidentiel est devenu le point de départ d'un revirement de l'opinion contre un gouvernement capable de tenir un pareil langage à la nation.

Les candidats Estampillés.

Il me nous déplaît pas de voir les candidats officiels hautement reconnus sur affiches blanches par « le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon ». La meilleure garantie de leur échec, c'est le patronage illégal qu'on leur accorde. Quand un ministère est aussi profondément impopulaire que celui du 17 mai, quand il a réussi à faire rejallir jusque sur le chef de l'Etat une part aussi considérable de la défaveur publique, il faut le remercier de désigner clairement aux électeurs les candidats qu'ils auront à ne pas nommer. Grâce en soient rendues à MM. de Broglie et de Fourtou ! Il n'y a plus d'équivoque possible. M. de Mac-Mahon a prétendu que les élus de 1876 avaient abusé de son nom pour se concilier la sympathie de leurs mandants ; eh bien, nous verrons ce que la France électorale va répondre aux hommes auxquels il accorde maintenant son estampille. L'expérience lui paraîtra-elle complète alors ? S'inclinera-t-il devant le verdict du pays ? Il a beau soutenir le contraire, nous persistons à penser qu'il reconnaîtra son erreur.

(France).

L'ORIENT

Londres, 30 septembre.

L'Observer a reçu un télégramme en date d'hier, 29, annonçant que le séraskiérat (mini-

tère de la guerre) a reçu la nouvelle que les Russes et les Roumains avaient attaqué la veille Osman-Pacha et avaient été repoussés avec de très grandes pertes. Aucun autre détail.

On reconnaît à Bucharest que le bruit d'un combat entre l'armée de Mehemet-Ali et les corps du czarevitch n'est pas exact. On télégraphie d'ailleurs de Gorny-Studène, 29, septembre qu'il n'y a rien de nouveau et que tout est tranquille.

Le *Daily News* avait reçu le même jour de Verbiza, 26 septembre, les informations suivantes :

Les Roumains veulent pousser leurs tranchées jusqu'à 30 mètres de la seconde redoute de Grivitz, avant de tenter l'assaut; ils viennent de commencer la dernière parallèle. Les Turcs ne font pas de contre-parallèles contre les Roumains; ils se contentent de réparer le dommage causé par le feu. Ce sont là sans doute les préliminaires du combat du 23 signalé de Constantinople.

Une correspondance autrichienne du *Standard* dit que les pertes causées à l'armée d'Osman, par la canonnade des Russes, sont très-légères; mais que le jour où Osman a repris les redoutes, il a perdu 3,000 hommes. La position d'Osman est bonne, et les provisions sont abondantes dans son camp.

Les Turcs sur le territoire roumain, relèvent les fortifications établies, en 1854, par les Russes, pour bombarder Silistrie.

Quatre cent cinquante hommes sont partis d'Athènes le 30 septembre pour Thèbes et Agriniam. Le roi des Hellènes ira, le 11 octobre, passer une revue des diverses troupes campées à Thèbes, où il restera environ deux semaines.

CHRONIQUE LOCALE

Nous avons demandé qu'on voulût bien nous dire dans quelle circonstance et en quelle année MM. le comte Murat, de Valon et le baron Dufour auraient, par hasard, prononcé un simple mot, dans les Chambres, en faveur du département du Lot. Nous avons promis une récompense honnête au savant explorateur qui découvrirait la chose. Rien n'a été encore découvert.

Les journaux républicains de Paris annoncent la candidature à la députation de M. Ch. Capmas, professeur à l'École de droit de Dijon, dans la 1^{re} circonscription de Cahors, contre M. le comte Murat.

INSTITUTION VALETTE, A CAHORS.

La rentrée est fixée au 8 octobre.

La Société de Secours mutuels se réunira en assemblée générale, dimanche prochain, 7 octobre, dans le lieu ordinaire de ses séances.

A neuf heures, elle assistera à une messe célébrée à l'intention des membres décédés.

La Société rentrera ensuite à l'Hôtel de ville, pour entendre le compte-rendu des opérations trimestrielles.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Un concours général pour le surnuméraire de l'administration des postes, aura lieu le jeudi 16 novembre 1877.

Ce concours se tiendra au chef-lieu de chaque département.

Les jeunes gens de 17 à 25 ans, sans infirmités, et dont la taille n'est pas inférieure à 1 mètre 54 peuvent y prendre part.

Les instituteurs, les militaires et tous les fonctionnaires publics comptant cinq années de services rendus à l'Etat sont admis jusqu'à 30 ans.

Les candidats devront se présenter, sans retard devant le directeur, chef du service des postes de leur département, qui leur donnera connaissance du programme de l'examen.

Aucune demande ne sera reçue après le 8 novembre.

Le *Journal officiel* publie le décret suivant :

Art. 1^{er}. — A l'avenir, les six séries de poids en fer désignés au tableau B, paragraphe 2, annexé au décret du 26 février 1873, pourront être complétées par des poids de 20 grammes, 10 grammes et 5 grammes du système Dosse.

Art. 2. — La taxe des poids en fer de 20 grammes, 10 grammes et 5 grammes du système Dosse est fixé à 9 centimes pour chaque poids.

La commission supérieure du phylloxera, convoquée par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, s'est réunie sous sa présidence, les 27 et 28 septembre, au ministère de l'agriculture.

Après avoir constaté l'extension toujours croissante des ravages causés par le phylloxera et avoir passé en revue les divers procédés employés pour combattre le fléau, la commission a posé les bases d'un projet de loi qui serait présenté aux Chambres à leur rentrée.

Le projet, tout en sauvegardant les droits des propriétaires, détermine dans quels cas et sous quelles conditions devraient être prises les mesures d'intérêt public qu'il appartiendrait au gouvernement de prescrire, non-seulement contre le phylloxera, mais encore contre le doryphora, dont l'apparition en Allemagne a causé un si grand émoi parmi nos agriculteurs.

Avant de se séparer, la commission, par un vœu unanime, a signalé l'irrigation comme le moyen le plus capable de régénérer l'agriculture dans nos départements du Midi, et a recommandé au gouvernement, qui déjà s'en occupe, les projets destinés à assurer le meilleur emploi des eaux.

Nous lisons dans l'*Essai de Villeneuve* :

Ces jours derniers M. le Directeur général des Haras est venu visiter le dépôt d'Étalons de Villeneuve-sur-Lot, accompagné de l'Inspecteur général du 4^e arrondissement et des Directeurs de Tarbes et de Pau. Après avoir reconnu l'état de délabrement des bâtiments actuels et leur insuffisance pour un établissement dont l'effectif doit être porté à 80 étalons, ce haut fonctionnaire a laissé l'assurance que le Dépôt de Villeneuve serait reconstruit un des premiers, grâce à l'augmentation de terrain accordée par la ville. Le projet de construction, tel qu'il est approuvé, s'élève à 240,000 fr. sans en compter le complément, dépassant 60,000 fr. ce qui forme un total de 300,000 fr. L'administration des Haras, peu connue dans notre région, a été fondée par Colbert. Elle fut reconstituée en 1806, pour assurer à l'armée les remontes de la cavalerie. En 1874, une loi organique fut votée par l'Assemblée nationale, pour augmenter les ressources de cette Administration qui rend les plus grands services à l'élevage. En effet, libérale à l'égard de tous, elle accorde ses encouragements non seulement à l'élevage du pur-sang, destiné à fournir des reproducteurs d'élite (élevage restreint et placé entre les mains des gens riches), mais encore aux nombreux éleveurs des chevaux demi-sang, destinés au commerce et à l'armée, élevage modeste des petits propriétaires et des cultivateurs.

Les régions chevalines doivent à cette Administration une grande part de l'amélioration qui fait la gloire et la richesse de la France et lui permet de pourvoir mieux que jamais aux exigences de sa défense. L'augmentation de la nouvelle organisation militaire, assure à l'élevage un débouché de plus en plus important et un riche avenir.

Dans la circonscription du Dépôt d'Étalons de Villeneuve, qui comprend trois départements, le Lot-et-Garonne, le Lot et le Tarn-et-Garonne, l'élevage des chevaux laisse beaucoup à désirer, et se trouve en désaccord avec la richesse du sol.

L'élévation du prix des chevaux, les institutions hippiques naissantes, en développant le goût de l'élevage, ne tarderont pas à améliorer la situation, si les intelligentes populations rurales de ce pays savent mettre à profit les saines doctrines des hommes compétents et les encouragements de l'Etat qui, en 1877, ont été augmentés de 8,000 fr. c'est-à-dire portés à 16,500 fr. dans la circonscription du Dépôt de Villeneuve-sur-Lot.

LES VENDANGES DANS LE MIDI.

Les vendanges ont commencé et se continuent par un temps magnifique dans le Midi de la France et le Bas-Lyonnais.

Dans l'Aude, le Var, la Haute-Garonne, la quantité sera à peu près la même que celle de l'année dernière. L'on espère que la qualité sera meilleure.

Dans le Gard, l'Hérault, les Bouches-du-Rhône, Vaucluse, la Drôme et l'Ardèche, l'on ne dépassera pas les limites d'une petite année ordinaire. La récolte se trouve amoindrie par le phylloxera d'abord, qui continue à étendre ses ravages, par la coulure ensuite, qui, dans beaucoup de localités, n'a laissé que des grappes rares et maigres.

Le Roussillon se plaint toujours un peu. Mais il reconnaît néanmoins aujourd'hui que ses plaintes étaient exagérées; que la récolte, sans être considérable, sera meilleure qu'on ne le pensait, et que la qualité sera bonne.

Dans le Bordelais, dans les arrondissements de la Réole et Libourne, les vendanges ne commenceront que la semaine prochaine. L'on s'attend à une bonne qualité de vins.

Dans le Médoc, le raisin ne sera mûr, nous écrit-on, que vers le 10 ou le 15 octobre. L'on s'attend aussi, sinon à la quantité, du moins à la qualité.

Dans la Bourgogne, les froids de ces derniers jours ont retardé la maturité du raisin. — La récolte sera celle de l'année dernière. L'on s'attend pourtant à une qualité supérieure.

Dans le Champagne, l'on vendangera aussi un peu tard à cause des froids survenus ces jours derniers. — L'on espère aussi sinon abondance, au moins qualité supérieure.

De l'ensemble de ces nouvelles, il résulte pour nous que la situation n'est pas aussi mauvaise que certains alarmistes s'étaient plu à le dire.

A en croire certains, nous devons être condamnés cette année, sinon à boire de l'eau, au moins une détestable piquette. — Les plus graves désordres atmosphériques avaient désolé nos vignes... Une sécheresse prolongée, le vent du Nord soufflant en tempête avaient privé les raisins de bienfaits des rosées nocturnes et avaient compromis la vendange de la façon la plus grave... Coulure du raisin, oïdium, phylloxera, rien ne manquait pour aggraver la situation. — Eh bien ! ces pessimistes à outrance en seront pour leurs frais d'imagination ou de calcul trop intéressé. Il est constant aujourd'hui que, si nous n'avons pas l'abondance des bonnes années, la récolte de 1877 ne sera guère inférieure en quantité à celle de 1876. Quant à la qualité, elle lui sera supérieure. Les vins seront de bonne conserve et rien ne se perdra. D'où l'on pourra conclure que la qualité peut remplacer quelque fois la quantité.

L'insuffisance de la récolte dans le Midi a rendu les achats des vendanges fort difficiles ou

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

2 octobre 1877.

(55)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE.

Première partie.

XIII

LA PETITE MAISON DE M. OCTAVE

Et cependant, à ce moment en présence de cette page unique, il se sentit saisi par la grandeur et la majesté mystérieuse du spectacle, et un frisson de curiosité avide parcourut ses membres.

Il s'accouda sur l'appui de la fenêtre, laissa tomber sa tête sur sa main, et, plongeant son regard frémissant dans les profondeurs du tableau qui se déroulait à ses pieds, il se prit à rêver longuement.

Paris vu de nuit, ne ressemble en rien au Paris que vous avez pu observer le jour.

Pendant le jour, en effet, vous avez vu la capitale dans toute l'expansion insouciance de la sécurité; des soldats sont

debout dans tous les postes; les douaniers veillent à toutes les barrières; des sergents de ville stationnent à tous les carrefours; les voitures sillonnent les grandes voies de communication, les piétons encombrant les trottoirs, les affaires et les plaisirs absorbent toutes les préoccupations...

C'est le bruit, le mouvement, l'agitation, c'est la vie!

C'est le jour!

Mais attendez...

Voici que les douze coups sont tombés du cadran des horloges, les boutiques se ferment sur la longue ligne des rues, la foule s'est écoulée des théâtres dans toutes les directions, les bruits s'apaisent, les promeneurs deviennent plus rares, tout s'endort dans un silence étrange, plein de tressaillements singuliers.

C'est la nuit!

De loin en loin, vous apercevez bien encore une fenêtre de mansarde qui brille dans l'ombre, de temps à autre vous entendez bien le bruit d'un marteau qui travaille dans le silence. — Mais la ville n'entend et ne voit plus rien; son sommeil tourmenté est plein d'agitations et cependant profond, et elle s'abandonne elle-même, et elle n'est plus de ce monde — elle est morte à la vie et au mouvement.

Il est une heure.

Heure fatale et sinistre.

L'heure de la débauche, du jeu, du

crime...

A ce moment, Paris appartient tout entier aux voleurs et aux assassins, qui eux-mêmes appartiennent aux sergents de ville.

Qui le croirait, cependant?

Paris est la ville des contrastes; il n'y a plus ni classes ni industries localisées, le pauvre coudoie le riche, l'infirmité extérieure des maisons cache les inégalités des positions sociales, et du rez-de-chaussée au faite de ces demeures splendides que les nouvelles voies ont fait sortir du sol, vous trouvez toutes les professions, toutes les classes, toutes les industries, tous les luxes, toutes les misères.

Toutefois, certains quartiers conservent encore une physiologie qui leur est propre et que l'on chercherait vainement ailleurs. Ce sont les derniers vestiges du vieux Paris, que la cognée civilisatrice tend chaque jour à faire disparaître, mais qui subsistent encore et concourent à faire des nuits de Paris un tableau unique qui n'a d'équivalent dans aucun pays.

Une des curiosités des nuits de Paris, c'est sans contredit le quartier des Halles, dont les principaux établissements n'ont jamais été fermés, et qui s'empressent à toute heure d'une population des plus disparates; où l'habit noir coudoie volontiers la blouse, où l'argot s'épanouit et où la liberté irait vite jusqu'à la licence si les cent yeux de la police n'étaient incessamment

ouverts autour de ce monde à part dont les honnêtes et placides bourgeois qui se couchent à l'heure du couvre-feu sont loin de soupçonner l'existence.

Nous avons souvent passé la nuit près des Halles, et la curiosité nous a poussé quelquefois dans ces établissements.

C'est étrange.

Paul Niquet n'est plus, mais il y en a vingt autres à sa place.

Vous entrez... Le rez-de-chaussée regorge de buveurs; une fumée épaisse règne dans la salle et vous prend à la gorge, et quand les becs de gaz parviennent à percer ce voile compacte, vous assistez au tableau le plus saisissant.

Ici, toutes les figures sont pâles, les regards ternes, les lèvres inertes.

On se croirait transporté à Canton, dans un de ces bouges horribles, où se réunissent les fumeurs d'opium.

C'est l'ivresse dans sa plus hideuse expression.

Parfois cependant, prenez-y bien garde, une étincelle s'allume au milieu de ces regards abrutis; une lèvre frémit sous une contraction nerveuse, et un homme se lève.

Celui-là a le pied ferme et la marche assurée.

Son front est déprimé, l'arc de ses sourcils est dur, le cou est énorme, l'œil est vert.

Il paie et sort.

Je ne le connais pas, cet homme, mais soyez certain qu'il n'a pas la conscience aussi tranquille que la vôtre, et qu'avant de prendre à droite ou à gauche, il regardera si quelque veilleur de nuit ne l'attend pas pour l'appréhender au collet.

Mais ce n'est là qu'un des côtés de la physiologie des Halles.

Du rez-de-chaussée montez aux étages supérieurs. C'est la même foule si l'on veut, mais nous entrons ici dans la région des cabinets particuliers, et si quelque bruit frappe votre oreille, vous y distinguerez certainement le rire clair et frais de quelque grisette en gaité, le choc des coupes de cristal ou pétille le champagne, ou la chanson d'un premier sujet du Prado ou du Château-des-Fleurs.

On ne me croirait pas si je disais que la nuit se passe paisible et calme au milieu de ce quartier turbulent, et où tant d'industries inconnues et inavouées viennent chercher l'oubli et la distraction.

Souvent, en effet, quand la chanson s'épanouit au premier étage avec le plus d'abandon, quand les murmures du rez-de-chaussée s'apaisent dans la fumée de l'ivresse et de la pipe, un cri part tout à coup du carrefour voisin, un homme tombe lourdement sur le sol, et la garde accourt.

Ce n'est souvent qu'une rixe, c'est quelque fois un assassinat.

(A suivre).

do moins très-rares. Il n'est donc pas question de prix de raisins.

Les Vins nouveaux sont présentés.

A Vauvert, les Montagne (1^{er} choix) 22 fr. à 25 fr.
A Nîmes, les Montagne (1^{er} choix) 20 à 22 fr.
A Béziers, les Aramon (1^{er} choix) 17 à 18 fr.
A Narbonne, les Narbonne (supérieurs) 25 à 25 fr.
Avec une légère tendance à la hausse.

O. J.

On nous écrit de Villeneuve-sur-Lot :

Le temps continue à être beau, avec vent froid, gelée blanche chaque matin. Les vendanges sont commencées, généralement le raisin n'est pas assez mûr. Les graines sont petites ; elles seront peu fondantes ; la qualité laissera beaucoup à désirer. Les travaux préparatoires pour les semences se font à souhait.

Marché aux Bestiaux de La Villette.
Paris, 1^{er} octobre 1877.

ESPECES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	2.669	2.063	1.24 à 1.78
Vaches.	1.267	975	1.10 à 1.60
Taureaux.	113	92	1.12 à 1.40
Veaux.	838	487	1.55 à 2.05
Moutons.	18.378	17.978	1.50 à 2.00
Porcs.	1.609	987	1.30 à 1.76

DERNIÈRES NOUVELLES

(Service spécial du Journal).

Versailles, 4^{er} octobre.

Les réunions électorales commencent à devenir plus nombreuses. Hier, il y en a eu quatre dans les 1^{er}, 5^e, 10^e et 18^e arrondissements. Partout la candidature des députés sortants ont été non-seulement adoptées, mais acclamées.

Le Siècle et la République française publient le tableau général des circonscriptions et les noms des candidats républicains aux élections du 14 octobre.

Le maréchal de Mac-Mahon qui, de Corbeil, s'est rendu samedi soir dans le Loiret, est attendu ce soir à l'Elysée.

Le duc Decazes est également attendu ce soir à Paris.

L'amiral Fourrichon, qui est actuellement à Londres, ne reviendra à Paris que pour l'ouverture des chambres.

La session extraordinaire du conseil municipal de Paris, vient d'être prorogée jusqu'au 13 octobre.

Le comte d'Arnim vient d'arriver à Paris.

Vienne, 30 septembre.

On dément qu'une réunion de légitimistes ait eu lieu à Frohsdorff. Monsieur le comte de

Chambord est parti le 20 allant dans la haute Autriche. Il ne s'est nullement rendu en Suisse ; il n'a pas écrit au Pape et n'a préparé aucun manifeste.

Rome, 30 septembre.

Le Pape a donné aujourd'hui plusieurs audiences.

Bourse de Paris

Cours du 2 Octobre.

Rente 3 p. %..... 68.90
— 4 1/2 p. %..... 98.00
— 5 p. %..... 104.75

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 1 ^{er} oct.	CLOTURE précédente
Banque de France.....	5.070 »	5.075 »
Crédit foncier.....	662 50	663 75
Orléans-Actions.....	1.045 »	1.045 »
Orléans-Obligations.....	324 »	324 »
Suez.....	692 50	693 75
Italien 5 %.....	70 90	70 95

AVIS

Le Sieur CIMBERT, Antoine, à l'honneur de prévenir le Public, qu'il vient d'acquérir la Boulangerie située rue du Lycée, maison Guiraudies.

Les Clients peuvent être assurés qu'ils seront servis en toute confiance.

LE TOUR DU MONDE, Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 873^e livraison. (29 septembre 1877). — Texte : Voyage en Mongolie et au pays des Tongoutes, par M. le lieutenant-colonel de Prjewalski. 1870-1873. Extraits d'une traduction inédite. — Neuf dessins de Riou, H. Janet, et H. Clerget.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 252^e livraison (29 septembre 1877). — TEXTE : Le neveu de l'oncle Placide, par J. Girardin. — Les Kurdes, par Louis Rousselet. — Montluc le Rouge, par Alfred Assollant. — Les Juges de l'ingratitude, par C. Colomb.

Dessins : A. Marie, Deyrolles, Sahib, Boutet de Monval.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

M. FERRARI

Médecin-Dentiste

DU LYCÉE, GRAND SÉMINAIRE, COLLÈGE, ET COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE

DE CAHORS ET DE LA DORDOGNE

A l'honneur de donner avis à sa Clientèle qu'ayant établi une succursale à Périgueux, rue St-Martin, n° 8, on pourra le consulter lui-même, dans son cabinet, à Cahors, rue Fénélon, du 15 au 1^{er} de chaque mois.

Mme FERRARI, Dentiste, fera toutes les opérations les plus minutieuses de la bouche en dehors des jours indiqués ci-dessus. Nous croyons être assez connu pour nous dispenser de tout autre réclame.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

A L'EMPRUNT DE LA VILLE DE NAPLES

Vote par le Conseil municipal le 8 mars et ratifié par la députation provinciale le 21 mars 1877

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

à 205,954 Obligations de 400 francs

Rapportant 20 francs d'intérêt, net d'impôts PAYABLES EN OR à raison de 10 fr. par semestre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet.

(Jouissance du 1^{er} Octobre 1877)

Ces Obligations sont remboursables en Or en 50 ans, au pair AU MOYEN DE 100 TIRAGES SEMESTRIELS

Le prochain tirage aura lieu le 19 décembre 1877.

Les souscripteurs y participeront avec les mêmes numéros de leurs titres provisoires, libérés des versements échus. Les tirages suivants se feront les 19 Juin et 19 décembre de chaque année. Le remboursement des titres sortis aura lieu un mois après chaque tirage.

Le paiement des intérêts ainsi que des titres sortis au tirage aura lieu : en Italie, à la Caisse communale de Naples ; en France, au Crédit Général français à Paris et dans ses succursales, à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes.

PRIX D'EMISSION :

325 fr. par Obligation libérée à la répartition, — ou 330 fr. par Obligation libérée dans les délais suivants :

25 fr.	en souscrivant,
100	à la répartition,
100	le 1 ^{er} janvier 1878,
105	le 1 ^{er} juillet 1878.
330	

Le revenu net annuel de ces Obligations est de 6.15 0/0 et, avec la prime de remboursement, le revenu est de 6.60 0/0.

Ces Obligations portant jouissance du 1^{er} Octobre 1877, les titres libérés auront à toucher un demi-coupon, soit 5 fr. net, le 1^{er} Janvier 1878, et leur premier coupon de 10 fr. net, le 1^{er} Juillet prochain.

Les titres non libérés auront à recevoir l'intérêt à raison de 6 0/0 des sommes versées, soit 3 75 net, le 1^{er} Janvier 1878, et 6 75 net, le 1^{er} Juillet prochain. Ces deux coupons viendront en déduction des versements à effectuer.

Il sera délivré des titres nominatifs aux souscripteurs qui en feront la demande au moment de la répartition.

Les versements anticipés donneront droit à un escompte de 5 0/0 l'an. Les versements en retard seront passibles de l'intérêt à 6 0/0 l'an. Les titres des souscripteurs en retard pourront, en outre, quinze jours après un avertissement inséré au Journal officiel et sans autre mise en demeure, être vendus à la Bourse de Paris.

Les formalités seront remplies pour l'admission des titres à la Cote officielle de la Bourse de Paris.

GARANTIES

Aux termes du traité de concession, la ville de Naples donne pour garantie du présent emprunt tous ses revenus directs et indirects présents et futurs, ainsi que tous ses biens et propriétés.

Il est expressément stipulé dans le contrat de concession que les

coupons d'intérêt et le montant des titres sortis au tirage seront toujours payés en or et sans aucune retenue ni déduction de change, à Paris ou à Naples, quelle que soit la nationalité des porteurs de titres.

Les titres sont exempts de tout impôt présent ou futur, pouvant provenir non seulement de la Ville ou de la province de Naples, mais encore du Gouvernement italien lui-même, afin, dit le traité, que les porteurs de titres reçoivent toujours intégralement et sans aucune retenue le montant de leurs coupons et leur remboursement en or.

D'après le budget voté par le Conseil municipal pour l'exercice 1877 et publié officiellement, les diverses recettes de la Ville, s'élèvent à la somme de 39,644,031 63, de laquelle il convient de déduire la somme de 20,000,000 de lires, représentant les ressources attribuées sur l'emprunt actuel à l'exercice 1877.

Les annuités à payer pour le service des intérêts et l'amortissement de la dette totale de Naples, en y comprenant l'emprunt actuel, n'exigent qu'une somme de 9,279,094 29.

L'objet principal de l'emprunt est de fournir les ressources nécessaires pour l'exécution des grands travaux d'utilité publique. Au nombre de ces travaux figurent : des percements de rues, et notamment la création d'une grande voie destinée à relier la Gare au centre de la Ville, l'établissement d'entrepôts libres, le raccord entre le chemin de fer et le port, l'assainissement des vieux quartiers, l'achèvement de la rue du Dôme, l'une des plus importantes de Naples. Les travaux de cette nature sont essentiellement productifs, et développent la prospérité des villes.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Naples a été de tout temps une des capitales les plus importantes de l'Europe. Depuis l'unification de l'Italie, elle est devenue la ville la plus considérable du royaume au point de vue commercial et maritime.

Les derniers recensements constatent que le nombre des habitants s'élève pour l'intérieur de la ville à 547,000, et que celui des faubourgs est de 250,000 environ ; ce qui constitue une agglomération de 800,000 âmes.

Naples est, comme population, la cinquième grande ville de l'Europe : elle prend rang immédiatement après Londres, Paris, Vienne et Berlin ; elle est plus peuplée que Saint-Pétersbourg, Lisbonne, Lyon, Marseille, etc.

Naples est une des villes les moins imposées de l'Italie. Les droits d'octroi, y compris la part que la Ville verse à l'Etat, atteignent seulement 12,000,000 de lires, chiffre exceptionnellement modéré pour une ville de 550,000 habitants. On voit, et on verra mieux encore par ce qui suit, que Naples a de grandes ressources en réserve.

Comme partout, la création des chemins de fer a développé l'activité des relations. Le nombre des voyageurs entrés à Naples, qui avait été de 575,206 en 1861, s'est élevé, en 1872, au chiffre de 1,653,200. Depuis 1872, la progression s'est maintenue.

Les transports des marchandises ont suivi une progression analogue. L'affluence des voyageurs apporte un contingent considérable au commerce et aux revenus d'une ville. Naples est certainement, à ce point de vue, une des cités les plus favorisées.

Le Rapport officiel du Consul général de France à Naples, adressé à notre ministre des affaires étrangères, constate la marche ascen-

dante de la prospérité maritime et commerciale de cette ville, et l'avenir qui lui est réservé.

Il résulte de ce rapport, de date récente, le 21 octobre 1876, que d'après les relevés officiels du bureau central de statistique maritime du royaume d'Italie, Naples est au niveau de Gênes pour le nombre et le tonnage des navires ; mais que, tandis que le port de Gênes est resté stationnaire depuis quelques années, le mouvement du port de Naples a suivi une telle progression, que, de 1861 à 1875 ce mouvement a doublé et s'est élevé à 2,923 922 tonneaux.

Pour se faire une idée exacte de l'importance de ce chiffre, il suffit de comparer le mouvement maritime des deux plus grands ports de France pendant la même année 1875 avec celui du port de Naples.

MARSEILLE (Entrées et sorties)	9.407 navires	3.666.267 tonneaux
LE HAVRE	4.106	2.221.304
NAPLES	41.288	2.923.922

Naples, on le voit, n'a rien à perdre dans cette comparaison.

Une cité de cette importance, dont la dette est relativement modeste et qui est en progression constante comme place maritime et commerciale, offre, par son présent et son avenir, le maximum de sécurité que le public ait le droit de réclamer pour un placement de premier ordre.

La Souscription sera ouverte les Mardi 2 et Mercredi 3 Octobre.

A NAPLES : A la Trésorerie Municipale ; Au Banco de Naples (par autorisation spéciale du Ministre).

A PARIS : A la Société du Crédit Général Français, 16, rue Le Peletier ; Chez MM. Berthier frères, Banquiers, 99, rue de Richelieu, Concessionnaires de l'emprunt ;

EN PROVINCE : Dans les Succursales du CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS ;

A Bordeaux, 29, cours de l'Intendance ; A Lille, 28, rue des Ponts-de-Commines ; A Nantes, 18, rue Lafayette ; A Marseille, 5, place de la Bourse ; A Lyon, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville.

A Nantes : Chez MM. BERTHIER FRÈRES, banquiers, passage Pommeraye.

EN ITALIE : Dans les Succursales du BANCO DE NAPLES : A Rome, Caserte, Lecce, Florence, Catanzaro, Potenzi, Bari, Chieti, Reggio, Milan, Foggia, Salerne, Avellino.

A Rome et à Florence, chez MM. Wagniere et Co, banquiers ; à Turin, à la Banque industrielle subalpine ; à Livourne, chez MM. Angello Uselli ; à Milan, chez MM. Voget et Co ; à Gênes, chez MM. Charles de Sandoz et Co.

A TRIESTE : Filiale de l'Union-Bank.

EN SUISSE : A Berne, chez MM. Marcuard et Co ; à Lausanne, à la Banque cantonale Vaudoise et dans toutes ses succursales ; à Bâle, à la Banque commerciale ; à Bellinzone, à la Banque communale Tessinoise ; à Lugano, à la Banque Suisse-Italienne.

On peut, dès maintenant, transmettre des demandes d'obligations, par lettres chargées, aux adresses ci-dessus.

Les coupons échus ou échéant dans le mois seront reçus sans frais.

AVIS

La Maison Ad. GODCHAU

12, FAUBOURG MONTMARTRE, PARIS

Adresse à toute personne qui en fait la demande, par lettre affranchie, son magnifique Catalogue, orné de gravures chromo, représentant les formes les plus nouvelles, et donnant les prix des vêtements pour la saison 1877-1878.

Il indique d'une manière très-claire, très-précise, le moyen de prendre les mesures soi-même, pour éviter les essayages et les retouches, et avoir un vêtement aussi beau, aussi réussi que chez les grands tailleurs en renom.

Habillements et équipements militaires pour sapeurs-pompiers, fanfares et orphéons. Envoi franco du Catalogue spécial.

Crédit Foncier de France.

Le 5 Octobre prochain, premier tirage des Obligations foncières de 400 fr. 3% avec lots, émises le 24 juillet 1877 et libérées de 60 f.

- 1 lot de 100,000 fr. »
1 — de 50,000 fr. »
2 — de 10,000 fr. »
30 — de 1,000 fr. »

Les souscripteurs qui ne seraient pas encore nantis de leurs obligations sont invités à les retirer sans retard afin de participer au tirage du 5 Octobre.

EMPRUNT DE LA VILLE DE NAPLES

Vote par le Conseil Municipal le 8 mars et ratifié par la Députation provinciale le 21 Mars 1877.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE à 205,954 Obligations

Rapportant 20 fr. net d'impôts PAYABLES EN OR, A PARIS ET A NAPLES. Par semestre: 10 f. le 1er janvier 10 f. le 1er juillet Remboursables en Or, à 400 fr. en 50 ans.

DEUX TIRAGES PAR AN

le 19 juin et le 19 décembre LE PROCHAIN TIRAGE AURA LIEU LE 19 DÉCEMBRE 1877

PRIX D'ÉMISSION :

- 325 fr. par obligation libérée à la répartition.
330 fr. par obligation libérée comme suit :
25 fr. en souscrivant;
100 fr. à la répartition;
100 fr. le 1er janvier 1878;
105 fr. le 1er juillet 1878.

Ces obligations portent jouissance du 4er octobre. Un demi-coupon sera payé le 1er janvier 1878. Le Revenu ressort à 6,15 % net et à 6,60 % avec la Prime de remboursement. Exempt de tous impôts présents ou futurs

GARANTIES :

Naples est la ville la plus importante de l'Italie, comme population. Elle compte 530,000 habitants. L'Emprunt est garanti par tous les revenus directs et indirects, présents et futurs, et par tous les biens et propriétés de la Ville. Le produit en sera prin-

cipalement affecté à des travaux d'utilité publique et d'embellissement.

D'après le budget officiel dressé pour l'exercice 1877, les recettes de la ville de Naples s'élèvent à la somme de Lires 19,644,031.63. Le service de sa dette, y compris l'emprunt actuel, n'exige qu'une annuité de Lires 9,279,094.29.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

Les Mardi 2 et Mercredi 3 Octobre 1877

A NAPLES : à la Trésorerie Municipale. EN ITALIE : au Banco de Naples et dans ses succursales (par autorisation spéciale du Ministre)

Chez F. Wagnière et Co et leurs correspondants-A PARIS : Crédit Général Français, rue Le Peletier, n° 16.

Chez Berthier frères, banquiers, concessionnaires de l'Emprunt, rue Richelieu, n° 90. Les succursales et les correspondants du Comptoir d'Escompte de Paris recevront les versements aux souscriptions, pour le compte de MM. Berthier frères.

A BORDEAUX, A LILLE, A NANTES, A LYON, A MARSEILLE.

A NANTES : chez Berthier frères. EN SUISSE : à Genève, Berne, Lausanne, Bâle, etc.

On peut, dès à présent, souscrire par correspondance. Les formalités seront remplies pour l'admission à la cote officielle de la Bourse de Paris.

On souscrit sans frais à l'Emprunt de la Ville de Naples, à la succursale du Crédit Général Français, 29, céd. de l'Intendance, à BORDEAUX.

L'Assemblée Nationale.

Malgré la réserve que nous nous sommes imposée, à l'égard des grands journaux, même

de ceux qui méritent le plus de fixer l'attention, nous croyons devoir signaler l'Assemblée Nationale reconstituée sous la direction politique de M. Adrien de la Valette, son fondateur, dont le talent s'est depuis longtemps affirmé.

L'Assemblée Nationale représente essentiellement les intérêts conservateurs. Son programme est d'employer toutes les influences au profit du bien général.

Pour mieux assurer son succès, l'Assemblée Nationale s'est acquis le concours d'écrivains spéciaux, pour tous les sujets qu'elle traite : politique, sciences, lettres, arts, finance, commerce, industrie. Ses informations sont toujours puisées aux meilleures sources : elle a son service particulier de Correspondances générales, et des sténographes attitrés pour les prochains compléments des deux chambres. Ses feuilletons choisis sont signés des premiers auteurs : MM. Alexandre Dumas fils, Paul Féval, Octave Feuillet, Emm. Gonzales, Elie Berthier, etc. Tous les dimanches, l'Assemblée Nationale donne, en supplément, un numéro double, illustré.

Malgré ces efforts et ces sacrifices, l'Assemblée Nationale ne coûte que 13 fr. pour trois mois ; 25 fr. pour six mois ; 48 fr. pour un an. Adresser les demandes d'abonnement à l'administrateur, 14, rue de Londres, Paris.

Nous engageons nos lecteurs à voir aux Annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offert par la maison Abel-Pilon, de Paris. On demande des représentants.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

BAYLES, JNE

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par la travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouve, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

- ORFÈVRES ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOFLE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT. ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE ET LA TOILETTE DE PARIS.

LE PLUS BEAU, LE PLUS COMPLET ET LE MEILLEUR MARCHÉ DES JOURNAUX DE MODES.

Bureaux, 25, Rue de Lille PARIS.

La Toilette de Paris a résolu ce problème de donner pour un prix incroyable de bon marché, des renseignements plus complets et plus utiles que les journaux dont l'abonnement est trois ou quatre fois plus coûteux. La Toilette de Paris ne paraît qu'une fois par mois, mais chacune de ses livraisons ne contient que des modèles sortant des premières maisons de Paris, et résumant tout ce qui a paru de plus élégant et de plus nouveau. Ce journal est indispensable aux couturières, modistes, lingères, aussi bien qu'aux dames en général, qui désirent se tenir au courant des véritables modes nouvelles.

PRIX D'ABONNEMENT

PREMIÈRE ÉDITION. DEUXIÈME ÉDITION. Comprendant par livraison mensuelle : Un numéro de huit pages grand format, orné d'un grand nombre de dessins, une gravure coloriée et une feuille de patrons imprimée grandeur naturelle.

UN AN 6 FRANCS UN AN 12 FRANCS La modicité du prix d'abonnement ne permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat poste à l'ordre de M. le directeur de la Toilette de Paris.

Un numéro spécimen est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale, à l'administration de La Toilette de Paris, 25, RUE DE LILLE, PARIS.

PIANOS ET HARMONIUMS DES MEILLEURS FACTEURS MUSIQUE ET INSTRUMENTS GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste. HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES Accord et réparation — Vente, échange et location

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M. LINONI FLEURISTE

Galerie de Fontenille boulevard Nord, à CAHORS.

Grand assortiment de Bouquets d'Église; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fouritures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs. Bouquets de fêtes votives; Galons et devant d'autel brodé or.

Bottelage de Foins et Fourrages

S'adresser au sieur SIVIOL PIERRE, domicilié à Puy-l'Évêque, qui se rendra dans toutes les communes où on voudra l'appeler, à partir du 1er juillet. Les frais de poste pour commandes restent à sa charge.

JOURNAL RENTIERS

le meilleur des journaux financiers, 34, rue Provence, Paris, 6e année, paraît chaque dimanche; liste des tirages et des titres opposés; renseignements sur toutes valeurs; prix des coupons; leur paiement immédiat à 25c. par 100 f.; achat et vente de valeurs; conseils pour placements financiers; ordres de bourse aux ordres des Agents de change; avances sur titres. Administrat. : M. de BUCARAT, officier supérieur en retraite, officier de la Légion d'honneur.

AVIS CONTOU BOULANGER

A CAHORS, RUE ST-JAMES A l'honneur d'informer le Public qu'à partir du 23 Septembre il fera des coques tous les Dimanches.

VICHY

Administration - PARIS, 22, boulevard Montmartre PASTILLES DIGESTIVES, fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles. SELS DE VICHY POUR BAINS. - Un Rouleau pour un Bain. SUCRE D'ORGE DE VICHY. - Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons exiger sur tous les produits la marque du CONTRÔLE DE L'ÉTAT

CRÉDIT LITTÉRAIRE

J. GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

Table with 2 columns: Price per volume, Price per month. 100 fr. de livres... 5 fr. par mois. 200 - ... 10 - 300 - ... 15 - 400 - ... 20 -

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. - ÉCHANGE DE VIEUX LIVRES. NOTA. - Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal L'ILLUSTRATION dont le prix est de 18 fr.

Atelier de Reliure

CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

J. SARRAZIN, FILS

rue Brives, près le boulevard sud, à Cahors.

PRIX MODÉRÉS.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES

GARNITURES D'ÉGLISES. DÉVANT D'AUTELS

MARIE BLANC FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrement; Garnitures d'autel or; Frange or et argent; Globes garnis et non garnis; Couronnes nuptiales; Couronnes mortuaires; Fouritures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs. Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux. Bouquets pour Fêtes votives; Lanternes vénitienes.

TOPIQUE DULAC

Guérison radicale des cors aux pieds. Seul dépôt général, pharmacie LACOMBE, à Cahors. S'expédier contre 1 fr. timbres-poste

PHÉNOLINE DULAC

Le plus puissant spécifique des maux de dents cariées. Prix : 1 fr. 25. Dépôt, pharmacie LACOMBE, à Cahors

LIQUEUR VINEUSE

dite essence Bordelaise pour l'amélioration des vins de table. Dose pour 2 barriques 1 fr. 25. Dépôt, pharmacie LACOMBE à Cahors

TABLEAU DES DISTANCES

Journallement imprimé et complété jusqu'à ce jour De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811. PRIX : 1 FRANC. Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.